



Le jeudi 30 mars 2017 à 20 h 00, le Conseil Municipal s'est réuni au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. le Maire

Date de la convocation : le 24 mars 2017 - Nombre de membres en exercice : 27

Présents : M. Patrick DELEBARRE, Maire, M. Pierre ZIMMERMANN, Mme Pierrette MAILLARD, M. Bernard JEAN-BAPTISTE, Mme Anne-Catherine DERVILLE, MM. Alain FAUVARQUE, Xavier RUYANT, Adjoint au Maire, Mme Marie-Paule LEPERS, MM. Pierre BOURGOIS, Jean-Max LEFEBVRE, Mmes Colette GRASER, Marie-France TAILLEFER, MM. Claude LAMARCO, Xavier BASSELET, Mmes Karine BOPPE, Nathalie HERBAUX, MM. Eric DESREUMAUX, Riquier WILLOQUET,

Absents excusés (ayant donné pouvoir) : M. Stéphane DELANNOY (à Mme Marie-Paule LEPERS), M. Didier DUPE (à Mme Colette GRASER), M. Alexandre MEZIERE (à M. le Maire)

Excusée : Mme Danièle PETIT

Absentes : Mmes Christiane DECANter-CAULLET, Martine FOULON, Karine VIENNE épouse DUTOIT, Dong NGUYEN, Aurélie VERNIER

N°17-1-6

Affaires juridiques

Avenant au bail emphytéotique
au profit du bailleur social LMH
portant sur un projet de réhabilitation
d'un immeuble sis
745 avenue du Général de Gaulle

Rapport de M. le Maire,

La ville a confié au bailleur social LMH une habitation sise 745 avenue du Général de Gaulle au moyen d'un bail emphytéotique en vue de procéder à sa réhabilitation.

Ce bien comporte, outre la maison, un garage situé en fond de parcelle desservi par une allée privée.

Ce dernier ne répond pas au besoin du locataire qui dispose d'une place de stationnement au droit de l'habitation.

Dès lors, la commune souhaite disposer de ce local qui pourrait utilement répondre aux besoins de stockage de matériel formulés par des associations bonduoises.

Il importe néanmoins de régulariser cette situation au moyen d'un avenant au bail emphytéotique qui ne fera plus état de l'emprise du garage afin que la ville puisse disposer de son affectation.

Cela étant exposé, nous invitons le Conseil Municipal :

- à approuver le projet d'avenant au bail emphytéotique confiant au bailleur social la réhabilitation de l'habitation sise 745 avenue du Général de Gaulle ;
- à autoriser Monsieur le Maire à signer tous les documents à intervenir dans le cadre de cette procédure.

Travaux Préparatoires
CA du 7 mars 2017
CG du 14 mars 2017

Le Conseil
Adhère à la proposition ci-dessus
ainsi fait et délibéré en séance du Conseil
Certifié conforme
Le Maire

